

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Chooz-REX>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Chooz : Prise en compte insuffisante du retour d'expérience**

11 juillet 2013

France : Chooz : Prise en compte insuffisante du retour d'expérience

Le 11 juillet 2013, l'exploitant de la centrale de Chooz réalise le lignage d'un circuit sur le réacteur n° 2. Une maîtrise insuffisante des risques liés à cette activité va provoquer l'indisponibilité de plusieurs matériels.

Ce que dit EDF :

Indisponibilité d'un matériel sur l'unité de production n°2

26/07/2013

Début juillet, une activité de maintenance a été réalisée sur le circuit de traitement des effluents radioactifs du circuit primaire de l'unité de production n° 2 de la centrale nucléaire de Chooz.

Le 11 juillet 2013, lors de la remise en service de ce circuit, une phase de vidange en eau a été interprétée, par les systèmes de sécurité du site, comme un défaut d'étanchéité et a conduit à l'isolement d'une partie d'un second circuit, dont le rôle est d'assurer le refroidissement de plusieurs matériels du site.

L'isolement de ce second circuit a eu pour conséquence l'indisponibilité de plusieurs matériels, dont celui du système de refroidissement des grappes de commande*, pendant 4 minutes, ce qui est contraire aux règles générales d'exploitation.

Bien que n'ayant eu aucun impact sur la sûreté de l'installation et l'environnement, la direction de la centrale a déclaré cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), le 16 juillet 2013, au niveau 0 de l'échelle INES, qui en compte 7.

Un autre événement avec les mêmes conséquences a eu lieu sur le site en janvier 2013 et a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), le 05 février 2013, au niveau 0 de l'échelle INES.

Une analyse est en cours pour savoir si la prise en compte du retour d'expérience du premier événement aurait pu éviter le deuxième. Toutefois, le 25 juillet 2013, la répétition de ces écarts a

amené la direction de la centrale à reclasser l'événement du 11 juillet 2013 au niveau 1 de l'échelle INES.

* Les grappes de commande sont utilisées pour piloter la réaction nucléaire dans le réacteur, en s'introduisant au niveau du coeur à un niveau prédéfini. Elles contiennent des matériaux permettant de gérer la réaction en chaîne, en absorbant les neutrons.

<https://energie.edf.com/nucleaire/carte-des-centrales-nucleaires/evenements-45926.html>

Ce que dit l'ASN :

Prise en compte insuffisante du retour d'expérience lors d'une activité de lignage de circuits

Le 11 juillet 2013, l'exploitant de la centrale de Chooz réalise le lignage d'un circuit sur le réacteur n°2. L'activité consiste à manœuvrer des organes de robinetterie afin de remettre en service un matériel et concerne en particulier le circuit de refroidissement intermédiaire (RRI). Une maîtrise insuffisante des risques liés à cette activité va provoquer l'indisponibilité de plusieurs matériels, ce que n'autorisent pas les règles d'exploitation du réacteur en vigueur.

Le système RRI assure le refroidissement de plusieurs matériels importants pour la conduite de l'installation ; sa disponibilité est donc requise afin d'assurer leur fonctionnement. Il est constitué de deux voies redondantes assurant le refroidissement des systèmes de sauvegarde du réacteur et d'un tronçon commun assurant le refroidissement d'autres systèmes. Pendant l'activité de lignage du 11 juillet 2013, la manœuvre d'un organe de robinetterie a provoqué l'isolement du tronçon commun du circuit RRI provoquant ainsi l'indisponibilité temporaire de plusieurs matériels. La préparation de l'intervention n'a pas permis d'identifier ce risque.

Cet incident n'a pas eu de conséquence réelle sur la sûreté de l'installation. En particulier les deux voies redondantes du système RRI sont restées disponibles. Cet incident a néanmoins provoqué l'indisponibilité pendant 4 minutes de plusieurs matériels refroidis par le tronçon commun du système RRI. En situation accidentelle, ces indisponibilités auraient pu ralentir les opérations de repli du réacteur vers un état sûr.

L'Autorité de sûreté nucléaire constate qu'un évènement comparable avait été déclaré le 5 février 2013 par l'exploitant de Chooz sur le même réacteur. Ses origines proviennent également d'une préparation et d'un retour d'expérience insuffisants d'une activité de lignage sur le système RRI.

En raison de la prise en compte insuffisante du retour d'expérience de l'évènement du 5 février 2013, l'Autorité de sûreté nucléaire a décidé de classer cet évènement au niveau 1 de l'échelle International Nuclear Event Scale (échelle internationale de gravité des incidents ou accidents nucléaires) INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Prise-en-compte-insuffisante-du-retour-d-experience-lors-d-une-activite-de-lignage-de-circuits>